

## Questions au Feuilleton

2. Combien d'immeubles locatifs les entrepreneurs ont-ils commencé à construire dans des centres urbains en 1971 et sur ce nombre, combien ont été commencés à Halifax, à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Regina, à Calgary, à Edmonton et à

Vancouver?

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):**

Logement commencé, par type de construction, dans les centres de 10,000 âmes et plus, 1971<sup>(1)</sup>  
(nombre de logements)

Région	Maisons individuelles	Maisons jumelées et duplex	En bande	Appartement	Total
Districts métropolitains choisis:					
Halifax.....	551	138	276	1,586	2,551
Montréal.....	5,293	996	1,025	14,971	22,285
Toronto.....	6,245	3,510	2,218	21,190	33,163
Hamilton.....	2,155	260	750	2,243	5,408
Winnipeg.....	2,129	666	696	4,235	7,726
Regina.....	879	32	29	367	1,307
Calgary.....	3,441	592	1,274	3,494	8,801
Edmonton.....	3,154	168	1,440	6,524	11,286
Vancouver.....	5,283	391	1,057	8,822	15,553
Tous les districts métropolitains.....	41,851	8,712	12,634	85,240	148,437
Total—Centres urbains de 10,000 âmes et plus.....	56,887	10,962	14,279	98,820	180,948

<sup>(1)</sup> Données d'après les définitions des territoires de recensement de 1966.

**\*LE COÛT DES TERRAINS EXPROPRIÉS POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC FORILLON**

Question n° 1417—**M. Laprise:**

[Français]

Combien de milles carrés ont été expropriés pour la création du parc Forillon (Québec) et quel fut le coût moyen par mille exproprié?

**M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, la réponse à cette question est la suivante: 92,805 milles carrés ont été expropriés pour la création du parc national Forillon. Le terrain fut exproprié par la province de Québec et transféré au gouvernement fédéral pour fins d'administration et de direction. Puisque le terrain fut exproprié par la province de Québec, nous ne connaissons pas le coût moyen par mille carré.

**\*LE BUREAU DE POSTE DE SPRUCE GROVE (ALB.)**

[Traduction]

Question n° 1419—**M. Schellenberger:**

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire des travaux de rénovation au bureau de poste de Spruce Grove (Alberta) ou d'en construire un nouveau et, dans l'affirmative, quant doit commencer la construction?

2. Si l'on prévoit le transfert de ce bureau de poste, a-t-on acheté ou choisi le terrain, et à quel endroit?

3. Fera-t-on des appels d'offres pour la construction du nouveau bureau de poste et, dans l'affirmative, à quelle date?

4. L'immeuble sera-t-il la propriété du gouvernement ou ce dernier en louera-t-il une partie d'un constructeur ou d'un entrepreneur privé?

**M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, la réponse est comme suit: (1) Le ministère des Postes nous a informés qu'il aurait besoin pour 1974-1975 de locaux supplémentaires à Spruce Grove (Alberta). Une étude sera entreprise en 1973 afin de choisir parmi les solutions de rechange celle qui semblerait la plus rentable pour l'aménagement de ces locaux;

2. Aucune décision n'a été prise relativement au transfert du bureau de poste actuel et, en conséquence, aucune

décision n'a été prise sur le besoin ou le choix d'un terrain;

3. Si la Couronne décide d'aménager un nouveau bureau de poste, un appel d'offres public sera fait en 1974-1975 et

4. Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

LE CODE POSTAL

Question n° 1442—**M. Dinsdale:**

1. Combien d'étuis à cartes de crédit portant le message *Your postal Code, Please Use it* (Votre code postal, veuillez l'utiliser) ont été distribués gratuitement?

2. Qui a fourni les étuis et à quel prix?

3. Y a-t-il eu des appels d'offres et, dans l'affirmative, a) combien a-t-on reçu de soumissions, b) quel était le prix demandé dans chaque soumission?

**L'hon. André Ouellet (ministre des Postes):** 1. 40,000.

2. Plastics Enterprises Limited, Montréal. Coût, \$2,218.00.

3. Oui. a) Deux. b) Stanley Manufacturing, Montréal, \$67.50 par 1,000; Plastics Enterprises Limited, \$55.45 par 1,000.

LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Question n° 1444—**M. Dinsdale:**

1. a) Qui compose la Commission des champs de bataille nationaux, b) quel traitement reçoit chaque membre, c) sur quoi se base-t-on pour nommer quelqu'un membre de la Commission et qui fait les nominations, d) quelles sont les fonctions de la Commission?

2. Existe-t-il un autre organisme de l'État chargé de l'administration des champs de bataille nationaux et, dans l'affirmative, quel est le nom de cet organisme et quelles sont ses fonctions?

3. Pourquoi y a-t-il plus d'un organisme de l'État chargé d'administrer les champs de bataille et les forts au Canada?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1.